



LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PR-1557
SÉANCE DU 16 MAI 2023

Préavis favorable sur le projet de plan de site N° 30151 de la «Terrassière», situé entre la rue Adrien-Lachenal, la rue de la Terrassière et la rue de Villereuse sur la commune de Genève / Eaux-Vives (PR-1557)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre r), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 40, alinéa 3, de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS) du 4 juin 1976;

vu la demande du Département du territoire;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

par 58 oui contre 1 non

Article unique. – De préavis favorablement le projet de plan de site N° 30 151, «la Terrassière», situé entre la rue Adrien-Lachenal, la rue de la Terrassière et la rue de Villereuse sur la commune de Genève / Eaux-Vives.

Certifié conforme :

La Secrétaire:

Yasmine Menétrey

La Présidente:

Uzma Khamis Vannini